

ROCKFEU COFFRAGE



ROCKFEU COFFRAGE est un panneau en laine de roche mono densité rigide. Il est utilisé pour l'isolation des dalles coulées en place sur isolant.



PERFORMANCES THERMIQUES

Épaisseur (mm)	50	60	80	100	120	140
Résistance thermique R (m ² .K/W)	1,30	1,55	2,10	2,60	3,15	3,65
Up (W/m ² .K)	0,56	0,50	0,39	0,33	0,28	0,24

Calcul réalisé avec une dalle de béton de 23 cm.

PERFORMANCES ACOUSTIQUES

■ Affaiblissement

		Rw (C;Ctr) en dB	
		R _A	R _{A,tr}
Répond à toutes les contraintes réglementaires	Dalle de béton de 160 mm	58 (-1 ; -5)	
		57	53
	Dalle ép. 160 mm ROCKFEU COFFRAGE ép. 100 mm (interposition d'un polyane entre l'isolant et la dalle béton) n° 713-950-0094/1	63 (-2 ; -8)	
		61	55

■ Coefficient d'absorption acoustique

Fréquences (Hz)	125	250	500	1000	2000	4000	α _w
α _s	0,50	0,85	0,90	0,90	0,85	0,87	0,90

Essai n° 24545

PERFORMANCES INCENDIES

■ Réaction au feu

ROCKFEU COFFRAGE est incombustible ; il ne contribue donc pas au développement de l'incendie (Euroclasse A1).

■ Résistance au feu

Associé à la dalle béton, le ROCKFEU COFFRAGE obtient le classement européen REI 240 (CSTB n° RS11-116/A).

CONSEIL ROCKWOOL

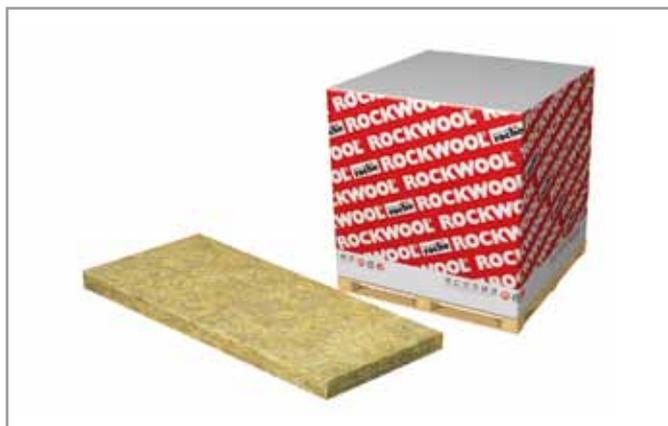
■ RT 2012 : ROCKFEU COFFRAGE ép. 140 mm conseillée.

ROCKFEU COFFRAGE

Panneau rigide mono densité non revêtu.



Echelle de densité



■ le + produit : petit format adapté aux chantiers de petites surfaces ou présentant de nombreux points singuliers.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Réaction au feu (Euroclasse)	A1
Conductivité thermique (W/m.K)	0,038
Masse volumique nominale (kg/m ³)	120
Longueur (mm)	1200
Largeur (mm)	600
Tolérance épaisseur	T5
Stabilité dimensionnelle	DS(70,90)
Compression	CS(10\Y)30
Charge Ponctuelle	PL(5)200
Absorption d'eau à long terme	WL(P)
Absorption d'eau à court terme	WS
Transmission de vapeur d'eau	MU1
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr40
Etiquetage sanitaire	A

DIPLÔMES

■ ACERMI
07/015/455

■ KEYMARK
008-SDG5-455

■ DoP
CPR-DoP-FR-010

RÉFÉRENCES, CONDITIONNEMENT

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Nombre de pièces/ colis	Nombre de m ² / colis	Nombre de pièces/ palette	Nombre de m ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Quantité minimum	Codes EAN
53768	1200 x 600 x 50	1,30	3	2,16	48	34,56	1 520,64	-	3 53731 0038579
84501	1200 x 600 x 60	1,55	3	2,16	42	30,24	1 330,56	-	3 53731 0079817
84499	1200 x 600 x 80	2,10	3	2,16	30	21,60	950,40	-	3 53731 0079800
53485	1200 x 600 x 100	2,60	1	0,72	24	17,28	760,32	-	3 53731 0003188
63634*	1200 x 600 x 120	3,15	1	0,72	20	14,40	633,60	24 palettes	3 53731 0003225
63636*	1200 x 600 x 140	3,65	1	0,72	16	11,52	506,88	26 palettes	3 53731 0003263

* Délai de livraison spécifique 6 à 10 jours ouvrés

Épaisseurs 60, 80 et 100 mm également disponible en largeur 1000 mm
Quantité minimum, prix, délais et autres épaisseurs, nous consulter.



MISE EN ŒUVRE D'UNE ISOLATION EN FOND DE COFFRAGE

◆ Étape 1 : Préparation du chantier

Les palettes doivent être approvisionnées sur le chantier et peuvent être stockées à l'extérieur plusieurs semaines sous réserve du bon état de l'emballage.

En cas d'utilisation du produit ROCKFEU COFFRAGE, les ressorts d'ancrages adaptés doivent être commandés et approvisionnés séparément en nombre suffisant.

La référence de ressort d'ancrage conseillée est :

Marques	Références	Caractéristiques
LR ETANCO www.etanco.fr Tel : 01.34.80.52.00	SPIR-ECO	Ressort 80 mm pour isolant de 50 à 90 mm
		Ressort 120 mm pour isolant de 100 à 140 mm
		Ressort 150 mm pour isolant de 150 à 200 mm

■ Nombre minimum de ressorts d'ancrage par palette d'isolant :

Format isolant (mm)	Ep isolant (mm)										
	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	
1200 x 600	240	336	288	240	224	192	200	200	160	160	
1200 x 1000	588		420		336						

Quelque soit le type de table de coffrage, celle-ci doit être mise en œuvre conformément aux prescriptions du fournisseur et règles de sécurité en vigueur.

Les tables de coffrages partielles doivent faire l'objet d'une étude particulière auprès du fournisseur du système.

◆ Étape 2 : Pose de l'isolant

Le support de pose de l'isolant (table de coffrage) est considéré posé et sûr. Sa résistance mécanique doit être telle qu'elle supportera le poids de l'isolant, de la dalle et des intervenants sur l'ouvrage...

Les panneaux de laine de roche rigide ROCKFEU doivent être posés directement sur la table de coffrage bord à bord, bien jointifs et à joints décalés. Les points singuliers (angles, rives, réservations de trémie ou passage de gaines,...) doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Dans le cas du ROCKFEU SYSTEM dB, les languettes latérales du film de désolidarisation acoustique doivent être relevées pour assurer leur recouvrement.

Les panneaux de ROCKFEU sont conçus en laine de roche rigide simple ou double densité et permettent une circulation piétonne modérée sur l'isolant. Leur classement en compression est certifié ACERMI.

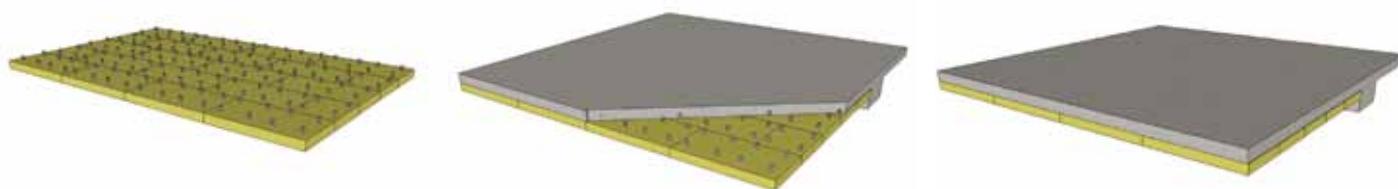
Leur stabilité dimensionnelle est également certifiée et résiste aux variations importantes de température (70°C) ou d'humidité (90%).

Leur comportement à l'eau leur permet de résister aux pénétrations d'eau ruisselante et en cas d'immersion prolongée, les panneaux retrouvent leurs caractéristiques après séchage.

◆ Étape 3 : Pose des ressorts d'ancrage

Dans le cas du ROCKFEU COFFRAGE uniquement, les ressorts d'ancrages adaptés doivent être mis en place dans les panneaux d'isolant à raisons de 5, 8, 10, 14 ressorts par panneau selon l'épaisseur.

Les ressorts doivent dépasser de l'isolant afin d'assurer un entourage dans le béton sur 30 mm.



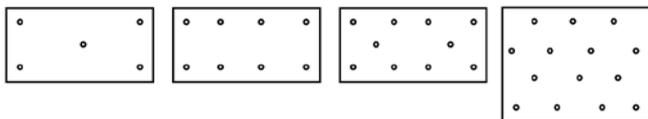
■ Nombre minimum de ressorts d'ancrage par panneau d'isolant

Format isolant (mm)	Ep isolant (mm)									
	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140
	Nb de ressort par panneau									
1200 x 600	5			8					10	
1200 x 1000	-			14					-	

Les chutes de panneaux doivent être fixées avec la même densité de fixations rapportée à la surface.

Les ressorts d'ancrages doivent être répartis de façon homogène sur chaque panneau.

■ Exemple de répartition :



◆ Etape 3 bis : Calepinage des ressorts d'ancrage

Dans le cas du ROCKFEU SYSTEM, les ressorts d'ancrages préinstallés sur les panneaux ne doivent pas être déplacés sauf pour la réalisation des points singuliers. Tous les ressorts présents sur une chute lors de la découpe d'un panneau doivent être replacés sur le reste du panneau mis en place au bord ou dans les angles. Au droit des réservations les panneaux doivent être systématiquement découpés pour éviter le phénomène de piscine lorsqu'il pleut.

◆ Etape 4 : Pose des armatures et cales

Les armatures définies par les documents du marché et adaptées à la dalle à couler doivent être posées sur la couche isolante en appui sur des cales ponctuelles ou linéique dans le cas du ROCKFEU SYSTEM dB. Ces cales assureront le bon enrobage des aciers. Elles ne doivent pas reposer sur les fixations. La circulation sur les zones préparées doit être limitée au maximum.

Aucun élément : gaines, passages de câbles ne doit gêner le redressement des fixations.

◆ Etape 5 : Coulage de la dalle

Le coulage de la dalle doit être réalisé au plus tôt après la pose de l'isolant.

Le coulage de la dalle s'effectue selon les préconisations de son fournisseur et de l'organisation du chantier en respectant les règles de l'art.

◆ Etape 6 : Démontage des étais et de la table de coffrage

Le temps de séchage de la dalle et les opérations de décoffrage ont lieu selon les recommandations des documents du marché propre à chaque chantier.

La pose d'isolant ne modifie pas les temps de prise du béton.

◆ Etape 7 : Exécution des finitions

Une fois, les étapes de bétonnage terminées et de démontage des étais réalisées, les panneaux de ROCKFEU peuvent être peints pour améliorer le rendu esthétique en sous face. La mise en peinture doit être réalisée avec une peinture à base de résines vinyliques en phase aqueuse (de marque SOPAFOM BM99 dans le cas où les contraintes feu doivent être conservées). L'application peut être faite au rouleau ou au pistolet pneumatique.

SOPAFOM

Tel : 03.26.80.02.32
Fax : 03.26.80.06.72

◆ Etape 8 : Fin de chantier

Les chutes d'isolants nus ou revêtus et les emballages devront être rapportés chez un distributeur assurant la collecte des déchets non dangereux inertes (pour l'isolant) et non dangereux non inertes (pour les emballages), en déchèterie ou sur les plateformes de tris des déchets issus du bâtiment.